



## Compte rendu du Conseil d'Ecole du 5 novembre 2020

### Personnes présentes

- Voir Feuille d'émargement (Annexe 1)

### Personnes excusées

- **Inspectrice de l'Education Nationale** : Mme Fournier -Dulac
- **Proviseure adjointe** : Mme Lux
- **Directrice Administrative et Financière** : Mme Inchauspé
- **Représentants des parents** : /

### Ordre du jour

1. Désignation des secrétaires
2. Résultat des élections au Conseil d'Ecole du 15 octobre 2020
3. Validation du PV du Conseil du 11 juin 2020
4. Rentrée 2020 – Informations générales
5. Accueil périscolaire
6. Présentation des principaux projets de l'année
7. L'évaluation
8. Règlement intérieur
9. Questions diverses

En préambule, le directeur rappelle les attributions du Conseil d'école.

**Le conseil d'école** adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques
- l'organisation du temps et du calendrier scolaires
- le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1<sup>er</sup> degré sur proposition du conseil des maîtres
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement
- les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales
- les projets et l'organisation des classes de découverte (sorties avec nuitées)
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire
- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire
- Le programme d'actions annuel du Conseil Ecole-Collège
- Le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement

### **1. Désignation des secrétaires de séance**

Pour les enseignants (secrétariat principal) : Mme Lamadie  
Pour les parents : Mme Grimaud

### **2. Résultat des élections au Conseil d'Ecole du 15/10/2020**

Nombre d'inscrits : 595  
Suffrages exprimés : 235  
Votes blancs : 12  
Nombre de votants : 247 (41,5%)  
Nombre d'abstentions : 348 (58,5%)



### 3. Modification et validation du PV du conseil d'école du 11 juin 2020

Le PV du Conseil d'école est approuvé sans réserve.

### 4. Rentrée 2020 – Informations générales

A la rentrée de septembre, nous comptons 443 élèves (-45 élèves par rapport à la rentrée 2019)  
440 élèves sont inscrits au Primaire à La Haye à la rentrée de novembre.

#### Effectifs

Maternelle			Elémentaire				
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
38	47	50	49	54	68	66	68

#### Structure

Maternelle			Elémentaire				
3 classes de PS/MS	1 classe de MS/GS	2 classes de GS	2 classes de CP	2,5 classes de CE1	2,5 classes de CE2	3 classes de CM1	3 classes de CM2

Au total, 19 divisions (contre 20 l'an dernier)

Moyenne : 23.2 élèves par classe

Moyenne de 17 élèves par enseignant en prenant en compte les heures d'enseignement en groupes réduits (LV et BCD/Marmothèque)

Taux d'encadrement en Maternelle : 1 adulte pour 11 enfants (hors cours de LV)

#### Bilan intermédiaire après deux mois de fonctionnement concernant le choix pédagogique de répartir les élèves de PS et MS dans des doubles niveaux

Pour l'équipe maternelle, Mme Schincariol dresse un bilan positif pour l'instant.

- les règles de vie sont intégrées plus rapidement par les plus jeunes.
- on observe de bonnes ambiances de classe avec de l'entraide entre les enfants, des plus âgés vers les plus petits, et la volonté des plus âgés de jouer leur rôle de grands.
- on sent une motivation plus grande chez eux.
- on observe aussi un gain en vocabulaire pour les plus jeunes.

#### Répartition selon les nationalités

Français	Binationaux (Franco-...)	Nationaux	Tiers
194	126	16	104

Au regard des chiffres de 19-20, on constate que la baisse globale des effectifs est surtout due à des arrivées en moins grand nombre de français et binationaux.

Il n'y a pas eu globalement plus de départs que les autres années. Il y avait par ailleurs autant d'arrivées prévues que d'habitude en avril/mai mais celles-ci ont été infirmées en juin/juillet/aout. La baisse des effectifs est donc bien conjoncturelle. Par ailleurs, une importante cohorte d'élèves de CM2 (75) est montée en 6ème.

53 nationalités représentées en Primaire. 30 élèves ont au moins un parent néerlandais.

#### Choix de la LV1

Choix de la langue dominante	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Pourcentage
Néerlandais	13	9	12	16	14	21	13	13	25 %
Anglais	25	38	38	33	40	47	53	55	75 %



Pour information, le tableau ci-dessous récapitule les destinations des élèves ayant quitté l'établissement l'été dernier.

	Ecole Européenne	ISH	British school	Système NL	Ecole allemande	Ecole Américaine	Hors Pays-Bas	Sans information	Totaux
2019									
2020	5	2	0	3	0	0	55	0	65

### Bilan des réunions de rentrée

Le contexte sanitaire a imposé la tenue des réunions de rentrée en distanciel et l'envoi d'une information concernant l'enseignement des LV.

Les personnels : aucun nouveau professeur. Seule Mme Lohoff est remplacée par Mme Manrique jusqu'au 20/11. Puis Mme Brull prendra le relai jusqu'aux vacances de fin d'année, Mme Lohoff sera de retour normalement en janvier.

Les prochaines réunions individuelles auront lieu en présentiel ou en distanciel via Teams. Les enseignants écriront prochainement aux familles à ce sujet.

Elémentaire : entre le 18 et le 30 novembre

Maternelle : entre le 11 et le 20 janvier

## 5. Accueil périscolaire

### Les activités extrascolaires

Ce sont les mêmes partenaires extérieurs que l'an dernier.

- Club Samedis Malins : 237 activités
- La flotte à block : 52 activités
- Alliance Française : 37 activités

### La garderie : 2 Tom Pouce (2 Samen), garderie franco-néerlandaise

Environ 45 enfants inscrits chaque soir, 25 le mercredi

Cette année, on compte plus d'enfants « âgés » inscrits que l'an dernier. Une salle supplémentaire a donc été allouée. Concernant les refus d'inscriptions qui ont pu être donnés par la garderie Tom Pouce, il faut savoir que le nombre d'enfants susceptibles d'être inscrits dépend de la surface disponible. Pour l'instant, la surface accordée permet d'accueillir une cinquantaine d'enfants. Le quota enfants/ m2 dépend aussi de l'âge des enfants.

### L'Aide aux devoirs (Service de l'école ouvert aux élèves de CP au CM2)

29 enfants inscrits cette année. Un taux d'encadrement d'un adulte pour 10 enfants.

2 heures d'accueil chaque soir et de 11h30 à 13h30 le mercredi.

Ce service concerne une vingtaine d'enfants chaque jour.

### Accueil du matin (Service de l'école ouvert aux élèves du Primaire)

Ce service n'est pas mis en place cette année faute de demandes suffisantes.

### Aumônerie

4 groupes le lundi soir

Italien : Cette activité est mise en place avec le concours de l'ambassade d'Italie.

15 élèves de CM débutants. Les cours devraient démarrer le jeudi 12/11.

Cette année, une participation de 50 euros est demandée aux familles, le reste étant financé par l'ambassade italienne.

## 6. Présentation des principaux projets de l'année



Les sorties culturelles : elles dépendent des décisions de l'état néerlandais concernant la crise sanitaire. Nos classes se sont inscrites pour des sorties Muséon, Schakel menu. Le lycée participe également au programme Cultuur Menu.

Les dernières annonces imposent l'arrêt des séances piscine pour les CE2 et des sorties au musée pour au moins deux semaines. L'école est plus pessimiste sur les activités culturelles qui risquent d'être impactées jusqu'en janvier à minima.

Les projets collectifs de l'année (Concernent à chaque fois plusieurs classes)

Nom	Date
Journée de l'eau	Mercredi 23/09/2020
La semaine du goût	Semaine du 12/10/2020
Course longue	Jeudi 15/10/2020
<u>Journée spéciale 1</u> : Halloween	Vendredi 16/10/2020
Sinterklaas (St Nicolas)	Mercredi 2/12/2020
Enregistrement Enfantastiques	26 et 27 novembre (CM2 et Sixièmes)
Rencontres autour du livre	Du 7 au 11/12/2020
<u>Journée spéciale 2</u> : Ecole et cinéma	Du 14 au 18/12/2020

Retour sur les projets déjà réalisés et en cours

- Course longue: Elle a eu lieu le jeudi 15 octobre et a concerné tous les enfants de l'école.

Les élèves ont couru pour l'Association : STICHTING ONBEGRENSD AVONTUUR

Un site : <https://www.onbegrensdavontuur.nl/>

3373euros ont été récoltés au profit de l'association de Sébastien NAULAIS, ce qui est à peu près le prix d'une Joëlette. Quelques familles ont fait un don directement à l'association.

- Halloween (16/10/2020)

Une danse a été présentée en maternelle, mais les brassages d'élèves ont été limités.

- Semaine du goût : (12-16 octobre)

Toutes les classes ont participé à ce projet

PS-MS : Distinguer le sucré et le salé

GS : Préparation du pain

CP : Les produits locaux - pommes (clafoutis)

CE1 : Les goûts de l'eau

CE2 : Sucré-Salé

CM1 : Chocolat

CM2 : Herbes aromatiques

- La semaine des lycées français du 30/11 au 5/12

L'école y prendra part comme chaque année. « Citoyens et citoyennes, égaux et solidaires : l'éducation française pour relever les défis de demain » : la Semaine des lycées français du monde afin de mettre en lumière l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité, l'égalité entre les filles et les garçons, l'égalité entre tous les élèves dans un esprit inclusif !

L'hommage à S Paty dans les classes.

En Maternelle, les élèves se sont interrogés: « A quoi sert l'école ? ».

Ce qui a été fait dans les classes élémentaires :



- un premier temps d'information sur « les faits » et « l'hommage »
- dans un second temps les enfants se sont exprimés
- dans un troisième temps, ils ont réfléchi à : « A quoi sert l'école ? » pour faire émerger l'idée qu'on y apprend et qu'on y apprend à vivre ensemble selon des principes de respect, de liberté (d'expression) de tolérance, de civisme ....
- dans un quatrième temps, le proviseur s'est adressé à tous les élèves puis a lu la lettre de Camus à son instituteur
- dans un cinquième temps, une minute de silence a été observée
- pour finir, les enseignantes sont revenues sur le texte de Camus pour l'expliquer, le contextualiser.

La réflexion se poursuivra dans les classes autour des thèmes de « Liberté de chacun »/« Respect des autres ». En prenant en compte ce qui a été dit dans les classes par les élèves, d'autres thèmes seront abordés : liberté d'expression, caricature, laïcité, droits et devoirs...

La notion de laïcité sera abordée à nouveau le 09/12 à l'occasion de la journée de la laïcité.

- Projet Eco-école – Ce projet se poursuit suite au bilan réalisé l'an dernier. L'objectif vise à faire obtenir le label éco-école au lycée van Gogh mais surtout à faire réfléchir les enfants sur différents thèmes associés au fil des années.

Pour le primaire, les thèmes de l'eau, de la biodiversité et du tri seront privilégiés cette année.

Un dossier pédagogique a été déposé à l'AEFE pour obtenir des financements complémentaires à ceux prévus par le lycée.

Journée de l'eau : L'école a participé le 23/09 à la journée nationale de l'eau du robinet (Kraanwaterdag).

Cette journée a pour but d'inciter les enfants à consommer l'eau du robinet. Un film a été projeté aux élèves pour leur montrer comment l'eau est traitée afin de la rendre potable.

Quelques réflexions ont suivi concernant la façon d'économiser l'eau potable.

Les élèves de GS ont réalisé des gouttes d'eau en arts visuels. Ils ont aussi vu comment utiliser l'eau du robinet de façon intelligente à la maison et enfin, ils ont goûté des eaux (aromatisées ou non) dans la cadre de la semaine du goût.

Le tri va se mettre en place les prochaines semaines dès que l'on pourra en parler dans les classes.

- le papier (poursuite)
- les emballages
- le verre
- les stylos et plastiques divers issus des objets scolaires. Lien avec Terracycle, une association avec laquelle nous sommes en lien. Possibilité d'acquérir des points en recyclant, ensuite transformés en une somme qui sera reversée à une association (A définir)

Remarque : Même fonctionnement avec le recyclage des cartouches et batteries de téléphones via Eeko, pour lequel l'organisation choisie est le WWF. (Concerne moins les élèves)

M Barro précise que cela induit un coût pour le lycée puisque, étant considéré comme une entreprise, nous devons payer l'enlèvement de ces déchets triés. Une ligne budgétaire de 10 000 euros est prévue pour toutes les actions ayant un lien avec le projet éco-école.

Biodiversité : aménagement du jardin. Mise en route du composteur pour le rendre utilisable par les enfants. Il est à noter que, depuis plusieurs années, des classes vont jardiner dans des jardins collectifs situés près de l'école.

Remarque : Beaucoup de ces notions sont d'abord traitées dans le cadre des programmes.

- Délégués : L'élection des délégués a eu lieu avant les vacances dans les classes élémentaires. Travail prévu : Eco-école et actions EMC.

- Sinterklaas viendra le mercredi 2/12 à l'école. Sa venue sera organisée d'une autre manière cette année



- Fantastiques : la fin du projet initié l'an dernier doit se tenir les 26 et 27 novembre. Le but était de créer des « hymnes » pour le projet éco-école. L'enregistrement se fera quand les conditions sanitaires le permettront.

- Les rencontres autour du livre repoussées en mars sont programmées du 7 au 12/12  
Ce projet sera très probablement annulé au regard du contexte sanitaire actuel.

- Ecole et cinéma : du 14 au 18 décembre

L'objectif est de travailler sur un film du patrimoine, afin d'enrichir la culture cinématographique des élèves.

<b>Gros pois et petit Point</b> de Lotta Geffenblad	<b>Ponyo sur la falaise</b> de Hayao Miyazaki	<b>Le roi et l'oiseau</b> de Paul Grimault	<b>Billy Elliot</b> de Stephen Daldry
--	--	---	--

## 7. L'évaluation

Deux bulletins annuels : fin janvier et fin juin.

Une rencontre obligatoire au cours du premier semestre et une en fonction des besoins début avril.

Remise en juin de l'évaluation du socle de connaissances de compétences et de culture : en fin de GS et en fin de CE2.

En ce début d'année, des tests de positionnement ont été réalisés dans les classes. (Demande ministérielle). Les aides personnalisées se sont mises en place rapidement et les familles qui devaient être vues pour la mise en place des dispositifs spécifiques l'ont été.

## 8. Règlement intérieur (Annexe 2)

Les modifications proposées sont adoptées (Cf. annexe)

Les enseignants jugent favorablement le fait que les enfants entrent directement en classe à partir de 8h20 sans attendre dans la cour de récréation le matin. Cela leur permet d'arriver de façon plus sereine, d'avoir le temps de se laver les mains... Cette modalité d'entrée en classe sera très certainement conservée quand la situation sanitaire sera normalisée.

## 9. Questions diverses

### A- Sorties scolaires

**Les classes transplantées sont un élément très enrichissant de la scolarité des enfants, le contexte actuel ne permet plus de les organiser. Qu'est-il possible de prévoir pour les remplacer dans un contexte de pandémie ou dans une situation qui s'améliorerait à la fin de l'année scolaire ?**

**Réponse.** Il ne sera pas possible d'organiser des sorties avec nuitées tardivement même si la situation sanitaire venait à s'améliorer au second trimestre. Si cela est possible, on multipliera les sorties à la journée notamment dans le cadre du projet éco-école et on essaiera de proposer des spectacles avec du public voire une fête d'école.

### B- Évaluations

**Les résultats des évaluations de rentrée à l'école sont-ils fidèles à ceux des années précédentes ? Le confinement a-t-il eu un effet sur le niveau constaté des élèves ?**

**Réponse.** Il est périlleux de se lancer dans des analyses comparatives car ces tests sont différents des années précédentes (CP et CE1) et que nos effectifs sont finalement peu nombreux. Mais on peut dire globalement que l'on n'a pas eu de grosses surprises : on a retrouvé chaque enfant que l'on connaissait là où on l'attendait. Ces tests de positionnement ont montré que nos élèves ont appris pendant le confinement et lors du retour en présentiel (mai et juin). Les enseignants avec le concours des parents ont réussi à les faire progresser. Un bémol toutefois : on remarque pour certains des plus jeunes élèves, CP et CE1 notamment, un manque d'entraînement, de rigueur, mais cela va se corriger au fil des semaines de classe. On note aussi un décalage qui tend à disparaître, concernant les compétences en graphisme sur ces niveaux.



***C- Rappel protocole Covid - A l'heure de la 2e vague de la Covid en Europe, pouvez-vous rappeler les conditions sanitaires mises en place à l'école et les dispositifs prévus pour les enfants qui observeront une période de quarantaine ?***

Réponse. Les règles d'accueil sont celles définies et communiquées en début d'année aux familles :

- un nettoyage des locaux renforcé à la mi-journée.
- une aération régulière des salles de classes.
- l'application des gestes barrières connus de tous et notamment le lavage des mains (matin et soir, avant le repas et après le passage aux toilettes).
- le port par les adultes d'une protection dès qu'ils sont dans l'enceinte de l'établissement.
- la limitation du brassage des élèves (notion de grands groupes) en décalant les heures en extérieur et en définissant des chemins de transit dans l'école.
- la prise de repas dans les salles de classe.
- la modification des modalités d'entrée et de sortie, la multiplication des accès et la limitation des présences adultes dans les locaux.

M Barro précise que le protocole d'accueil primaire est conforme à ce que demandent les Pays-Bas. Il indique notamment que le choix de ne pas imposer le port du masque pour les élèves de l'élémentaire a été pris en concertation avec l'ambassade et demeure en conformité avec la réglementation néerlandaise. Les membres du Conseil d'école n'émettent pas de réserve sur ce point.

Les dispositifs pour les enfants en quarantaine : Cf. mail envoyé le 14/10/20

Afin d'accompagner au mieux les absences des élèves et notamment celles qui seraient dues à la crise sanitaire que nous traversons, il a été décidé que les devoirs, les travaux du jour réalisables à la maison, seraient envoyés quotidiennement par les enseignants de français de l'élémentaire (CP-CM2) via la messagerie de l'ENT (interface responsables légaux). Pour les enfants de Maternelle, un mail hebdomadaire avec les activités pertinentes de la semaine semble plus adapté.

***D- Vigipirate - A l'heure où les positions de la France pourraient être la cible d'attaques à travers le monde, un dispositif spécifique est-il prévu pour sécuriser encore plus le lycée français et ses abords ?***

Réponse. Les protocoles qui régissent la sécurité émanent du Conseil de sécurité du poste diplomatique. Le dispositif en place est celui qui avait été amélioré en 2015. Les autorités policières locales ont été contactées pendant les vacances. La sécurité passive autour de l'établissement a été renforcée et depuis la reprise, des patrouilles d'agents en uniforme et/ou en civile circulent autour de l'école.

M. Cordesse rappelle que les représentants de parents ont rencontré l'an dernier, les responsables de l'audit concernant la sécurité de l'établissement. Ils ont été rassurés quant aux procédures en place.

***E- Section Internationale Primaire - Pouvez-vous nous en dire plus sur le processus d'ouverture de la Section Internationale en Primaire dont vous avez parlé au 2e Conseil d'Ecole 2019/2020 ? L'ouverture est-elle confirmée pour la rentrée 2021, quel volume horaire cela représentera, combien de places seront disponibles, quand les enfants pourront-ils candidater ?***

Réponse. Un dossier de demande d'ouverture a été déposé début octobre. Nous attendons une réponse dans les premiers mois de 2021, pour une ouverture le cas échéant en septembre 2021.

Il faut proposer au moins trois heures hebdomadaires dans la langue de la section, ce dont les élèves bénéficient déjà. La réflexion est en cours sur la manière d'ajouter deux heures hebdomadaires en anglais pour les élèves de la SIA, sans avoir défini à ce jour quels seraient les niveaux concernés et si cet ajout se ferait sur ou en dehors du temps scolaire commun.

Comme pour le secondaire, environ 24 élèves par cohorte seront concernés. Les élèves pourront candidater au troisième trimestre, en avril ou mai si l'ouverture de la SIA est acceptée par les instances.

Secrétaire principale  
Mme Lamadie

Secrétaire adjointe  
Mme Grimaud

Président du Conseil d'école  
M Silvestre